



CHARGÉ DE MAINTENANCE EN ENVIRONNEMENT NUCLÉAIRE (CMEN)

Présentation :

3^e filière stratégique industrielle française, l'industrie nucléaire, filière « bas carbone », accompagne la transition énergétique de la France et répond aux enjeux climatiques. Avec près de 220 000 emplois (directs et indirects), elle participe au développement économique de la France et de ses régions sur le territoire ainsi qu'à l'international (50% des entreprises de la filière ont des activités à l'export). Le nucléaire est une filière d'excellence au sein de laquelle les emplois sont hautement qualifiés.

Depuis 25 ans, nous accompagnons le développement des compétences pour une filière de pointe au cœur des enjeux digitaux d'innovation et de recherche et développement.

Métiers / Missions :

- Exercer son métier technique initial dans les conditions d'intervention spécifiques d'un site nucléaire (sécurité, radioprotection, traçabilité, sûreté).
- Réaliser un travail de chantier en allant progressivement vers l'encadrement d'une équipe en prenant en compte :
 - la sûreté des installations,
 - le respect des exigences qualité,
 - la maîtrise des délais.
- La formation conduit aux métiers de chargé de travaux, chef d'équipe, assistant technique.

Entreprises concernées : toute entreprise (prestataire ou exploitant) réalisant des interventions en milieu nucléaire (centrales nucléaires EDF et autres sites nucléaires)

Organisation du cursus :

- **12 mois en alternance** (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation).
- **2/3 du temps** en entreprise.
- **600h** de formation à l'IRUP.
- **Début des cours en septembre/octobre.**

Conditions d'admission :

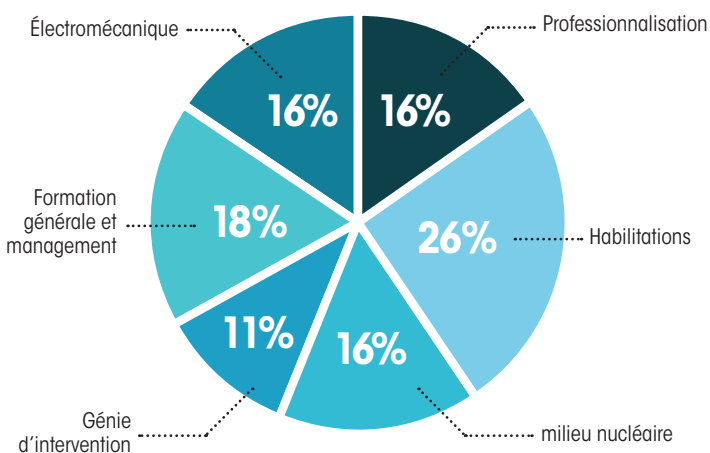
- Être titulaire d'un BTS/DUT scientifique ou technique (mécanique, électrotech, maintenance, automatisme, régulation, chaudronnerie, mesures physiques, électronique...).
- Être motivé par un métier de terrain.
- Accepter la mobilité géographique.
- Avoir un casier judiciaire vierge et obtenir un accord de la Préfecture pour entrer sur site nucléaire suite à une enquête du Ministère de l'intérieur.
- Une visite médicale du travail spécifique sera réalisée.
- **Inscriptions exclusivement en ligne : inscription.irup.com**

Contenu de la formation :

Formations habilitantes :

- SCN 1 et 2 : Savoir Commun du Nucléaire
- CSQ : Complément Sureté Qualité
- RP 1 et 2 : Radioprotection 1 et 2

Formation académique :



Formation professionnelle :

Réalisation d'interventions dans le cadre de chantiers de maintenance nucléaire (arrêts de tranche ou non), travaux neufs ou démantèlement.

Validation :

Certification professionnelle de niveau III (bac+2) enregistrée au RNCP.

Les + de la filière :

- **Le Nuclear Institute of Technology (NIT)** : une filière complète, ouverte à la poursuite d'études, du bac au diplôme d'ingénieur.
- **2 chantiers-école** permettant de réaliser des travaux pratiques.
- **Certification CEFRI-F et ISO 9001.**
- **Agrément EDF-CIN** (Formation Commune des Intervenants du Nucléaire).
- **Partenariats** avec des acteurs du monde nucléaire : ENEN, I2EN, WIN, SFEN, COPSAR, IFARE, Nuclear Valley.
- **96% d'insertion** dans les 6 mois suivant la formation.
- **Référence incontournable** de la formation nucléaire française : + de 1200 personnes formées ou en cours de formation au sein du département nucléaire.
- **Un atelier de 1 200 m²**, en partie dédié au nucléaire sur le site du Campus Industriel.
- **Une équipe pédagogique** constituée de donneurs d'ordres capables de retranscrire la politique industrielle des principaux acteurs du nucléaire.



Les + de l'IRUP :

- **7 univers de formations** pour répondre à tous les besoins et à toutes les envies.
- **2 sites** (Site Fraissinette et Campus Industriel : + de 10 000 m² dédiés à la formation dont 1 200 m² d'ateliers).
- **25 ans de savoir-faire** dans le développement et la conduite de formations en alternance.
- **Un service « recrutement »** dédié à l'accompagnement et à la recherche d'entreprises d'accueil.
- Des formations en alternance **conçues et reconnues par les professionnels.**
- Des promotions **à taille humaine** permettant un réel partage d'expériences.
- **Un suivi personnalisé assuré par un double tuteurat** (tuteur IRUP issu du monde professionnel + tuteur entreprise).
- Une équipe pédagogique composée **d'enseignants et de professionnels.**
- **Plus de 3000 diplômés.**

Modalités financières :

- **Frais de traitement de dossier** : 45 € à la charge de l'apprenant (30 € pour les boursiers sur justificatif).
- **Pas de frais de scolarité** : ni dans le cadre du contrat d'apprentissage ni dans celui du contrat de professionnalisation. Dans le cadre du contrat de professionnalisation : coût de la formation à la charge de l'entreprise. Rémunération de l'apprenant selon les règles en vigueur.
- **Pour les salariés dans le cadre de la Formation Continue** : nous consulter.

CONTACT

Aude PATOUILARD
04.77.46.51.13
apatouillard@irup.com



Campus Industriel :

2 rue Copernic
42100 Saint-Étienne

www.irup.com